

# **Accompagnement scientifique des enseignants-chercheurs Conseil scientifique du 4 décembre 2009**

## **Constat**

L'analyse des projets des laboratoires et des résultats évaluations de l'AERES montre que:

- une centaine d'enseignants-chercheurs de Lille 1 ne figurent pas dans les projets des laboratoires ;
- sur les 900 enseignants chercheurs intégrés dans les projets des laboratoires, 150 sont considérés non-publiants par l'AERES.

Ce constat pose une double question :

Tout d'abord la non appartenance d'une centaine de collègues à des laboratoires de recherche, cette question est d'autant plus pesante qu'elle concerne de nombreux jeunes maîtres de conférences.

Ensuite, la nécessité de permettre à des chercheurs actifs, mais considérés « non publiants », et à d'autres enseignants-chercheurs, qui ont la volonté de participer de nouveau activement aux laboratoires, de mener une activité de recherche/valorisation/culture scientifique au sein des équipes de recherche avec l'objectif de retrouver une production reconnue sous ses différentes formes. Cette nécessité s'apprécie notamment au regard des objectifs suivants : assurer le développement du potentiel scientifique, mener de façon exigeante et équilibrée l'ensemble des missions de l'université ce qui suppose la prise en considération de l'ensemble des tâches d'intérêt collectif qui peuvent affecter l'activité de recherche/valorisation, la politique d'égalité entre femmes et hommes.

Il va de la responsabilité de l'établissement de tout mettre en œuvre pour assurer l'intégration des enseignants chercheurs dans des équipes de recherche et de constituer ainsi une véritable communauté universitaire assurant avec exigence sa mission de service public en terme de production, diffusion et transmission des savoirs. L'intérêt des laboratoires, de l'université et des organismes de recherche est de s'inscrire dans une dynamique collective de long terme mobilisant l'ensemble des personnels. Elle n'est pas de s'inscrire dans des visions de court terme, ou d'exclusion conduisant progressivement à un affaiblissement du potentiel scientifique, avec alors des implications négatives considérables pour l'ensemble des missions de l'Université. Cette ligne sera défendue lors des négociations avec les organismes de recherche et le ministère.

## **Démarche**

L'accompagnement scientifique des collègues constitue donc un objectif prioritaire. Il doit être un objectif partagé, avec des actions menées au niveau de l'université, et des actions menées au niveau des laboratoires.

Il nécessite dans un premier temps de mener avec les laboratoires et les composantes :

- un état des lieux des pratiques mises en œuvre pour accompagner l'activité scientifique des enseignants chercheurs et des chercheurs ; l'objectif est de favoriser le partage des bonnes pratiques ;

- une analyse des situations individuelles dans le but d'établir des projets d'accompagnement individuel.

Une partie du BQR et des CRCT sera mobilisée pour cet accompagnement, selon des modalités qu'il appartiendra au CS de valider. L'accompagnement prendra différentes formes : décharges de service, aide à la mobilité, à la reconversion, aide à la publication en anglais, postes invités...

## **Calendrier**

Le travail sera mené d'après le calendrier suivant :

- 1) Janvier – Février : état de lieu, analyse des situations individuelles,
- 2) Fin Février : Analyse en conseil scientifique de l'état de lieu, cadrage de projets d'accompagnement.
- 3) Mars – Avril: élaboration des projets d'accompagnement individuel
- 4) Début mai : Examen en conseil scientifique des demandes liées aux projets d'accompagnement.